

N^{os} 313-314

JANVIER-JUIN 2015

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 79



STRASBOURG

2015

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin-D. GLESSGEN,
Professeur à l'Université de Zurich

DIRECTEUR ADJOINT :

André THIBAUT,
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

COMITÉ DE RÉDACTION :

Monica CASTILLO LLUCH, Professeur à l'Université de Lausanne
Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Jean-Paul CHAUVÉAU, Directeur de recherche émérite au CNRS
Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne
Hans GOEBL, Professeur à l'Université de Salzbourg
Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne
Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS
Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue
Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque
David TROTTER, Professeur à l'Université d'Aberystwyth
Paul VIDESOTT, Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Eva BUCHI, Directrice de l'ATILF
Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de Valence
Rosario COLUCCIA, Professeur à l'Université de Lecce
Steven DWORKIN, Professeur à l'Université de Michigan
Peter KOCH (†), Professeur à l'Université de Tubingue
Adam LEDGEWAY, Professeur à l'Université de Cambridge
Anthony R. LODGE, Professeur émérite de l'Université de St.-Andrews
Célia MÁRQUES TELLES, Professeur à l'Université de Bahia
Laura MINERVINI, Professeur à l'Université de Naples
Wulf OESTERREICHER, Professeur à l'Université de Munich
Franz RAINER, Professeur à l'Université de Vienne
Rodica ZAFIU, Professeur à l'Université de Bucarest

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages. Les communications relatives à la rédaction de la Revue (envoi d'articles et de comptes rendus, ainsi que d'ouvrages pour comptes rendus) doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich – Télécopie: 0041 44 634 49 33 – Courriel: <glessgen@rom.uzh.ch>.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Dans la mesure du possible, ils sont priés d'accompagner leurs manuscrits d'une version électronique. Les articles reçus sont soumis à l'examen de deux réviseurs, choisis, si faire se peut, parmi les membres du Comité de Rédaction ou du Comité Scientifique par le Directeur de la Revue.

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.slr.org>, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KИHAI: <slir@rom.uzh.ch>).

Jean-Denis GENDRON, *La modernisation de l'accent québécois. De l'accent traditionnel au nouvel accent: 1841-1960. Esquisse historique. Contribution à l'histoire de la prononciation du français au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, xii + 281 pages.

L'objectif de cet essai est de faire état des transformations subies par l'accent québécois dans la période allant de 1841 à 1960. L'auteur, Jean-Denis Gendron, poursuit ainsi la réflexion amorcée dans son précédent essai, *D'où vient l'accent des Québécois?*¹, qui portait pour sa part sur les origines de l'accent québécois traditionnel dont les sources remontent aux 17^e et 18^e siècles². J.-D. Gendron couvre ainsi la deuxième d'une suite de trois périodes qu'il identifie dans l'histoire de la prononciation québécoise, c'est-à-dire (1) la période comprise entre 1608 et 1841, (2) celle qui va de 1841 à 1960 ainsi que (3) la période récente, amorcée depuis 1960 [5].

Les linguistes qui connaissent bien l'histoire du français québécois au 19^e siècle auront reconnu 1841 comme l'année de publication d'un manuel de correction qui a fait date au Québec, le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française* de l'abbé Thomas Maguire. C'est dire tout le rôle que l'auteur de l'essai accorde, dans l'histoire de la prononciation québécoise, au mouvement de rectification de la langue destiné à l'élite qui se mettra en place dans la foulée de la parution du *Manuel*. Véritable point

¹ Gendron, Jean-Denis, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents. Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».

² Voir les comptes rendus d'Anika Falkert, ici 74 (2010), 259-263, et de Wim Remysen, *VR* 68 (2009), 346-350.

tournant aux yeux de l'auteur, ce mouvement témoigne, comme il nous le rappelle dans l'introduction, du désir de la nouvelle élite québécoise de « se constituer comme un corps social distinct du peuple » [3], notamment en se démarquant de la langue utilisée dans les milieux populaires et héritée essentiellement de la France d'Ancien régime (thèse développée dans l'essai publié en 2007). Cette élite s'est alors efforcée de conformer ses habitudes de prononciation – d'abord dans le style public, puis progressivement dans le discours privé – à un modèle normatif dont le prestige ne faisait pas de doute, celui qui s'était développé dans le milieu bourgeois parisien à partir de la fin du 18^e siècle.

L'argumentation de l'auteur se développe en deux parties distinctes. La première [7-59] revient sur la prise de conscience, chez l'élite québécoise, des différences d'accent entre Paris et Québec (chapitre 1) et expose dans les grandes lignes le développement du mouvement pour une prononciation soignée qui s'ensuit (chapitre 2). Ce mouvement prend forme d'abord, au tournant des 19^e et 20^e siècles, dans les collèges et écoles normales de Québec et de Montréal, où seront dispensés des cours de diction au bénéfice des enfants de la bourgeoisie, puis dans les écoles d'art dramatique et de théâtre (dont le Conservatoire Lassalle, fondé en 1906). La diffusion de la nouvelle prononciation a été rendue possible par l'implication de nombreux artisans – professeurs de diction ou auteurs de manuels de prononciation – qui ont été très actifs jusque dans les années 1960. J.-D. Gendron rappelle à la mémoire les principaux représentants du mouvement et souligne les apports de chacun : Mgr Thomas-Étienne Hamel, l'abbé Pierre-Minier Lagacé et Adjutor Rivard, à Québec, ainsi que D'Anglars, Joseph Dumais, Eugène Lassalle, Georges Landreau et Yvonne Audet, à Montréal. L'auteur évoque également comment le théâtre (qui se développera considérablement dans les années 1930-1950), la radio (surtout à partir des années 1930, avec la création de Radio-Canada) et la télévision (dès le début des années 1950) ont contribué à diffuser et, surtout, à rendre acceptable aux yeux de la population le nouvel accent initialement prôné par un petit cercle d'initiés. Selon lui, l'ensemble de ces interventions a influencé durablement la prononciation québécoise, et cela, « bien au-delà de ce qu'aurait produit l'évolution phonétique naturelle » [59].

Dans la deuxième partie de l'essai [61-237], l'auteur présente les principales modifications survenues dans la prononciation québécoise entre 1841 et 1960 sous l'influence du mouvement pour une prononciation soignée. Ces modifications concernent selon lui trois aspects différents, à savoir la « qualité » des sons (c'est-à-dire leur timbre; chapitre 4), l'« articulation » (c'est-à-dire « l'énergie avec laquelle les sons de la langue, en particulier les consonnes, doivent être proférés » [177]; chapitre 5) et l'« élocution » (c'est-à-dire l'intonation; chapitre 6). La démonstration suit en règle générale la même démarche d'un trait de prononciation à l'autre. À partir d'une douzaine de manuels de prononciation, qui sont présentés sommairement au chapitre 3 et dont la publication s'étale de 1841 à 1965, l'auteur rapporte d'abord les principales corrections proposées pour « améliorer » la prononciation québécoise; celles-ci renseignent indirectement, à travers les formes prosodiques, sur la prononciation traditionnelle qui prévalait dans le Québec de la fin du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. Il évalue par la suite les « progrès » [82] réalisés par la classe instruite à la fin de la période sous examen, vers la fin des années 1950. Pour le faire, J.-D. Gendron s'appuie sur les résultats d'une étude qu'il a lui-même menée en 1957 auprès de dix-sept locuteurs québécois, dont la prononciation était analysée à la lumière de celle observée chez deux locuteurs parisiens.

Publiée en 1966³, cette étude – il n'est pas sans intérêt de le rappeler ici – avait pour but de documenter la prononciation dans les milieux québécois instruits, encore peu étudiée à l'époque :

«[...] à côté de la prononciation populaire du français canadien [= québécois], il existe, dans la classe instruite, une prononciation qu'on pourrait appeler soignée et qui, elle, est moins connue. Elle n'a, de fait, jamais fait l'objet d'une étude poussée utilisant les méthodes auditive ou expérimentale.»⁴

À titre d'exemple, à propos de la postériorisation de /a/, qui figure parmi les traits de prononciation étudiés dans le chapitre 4, l'auteur signale que ce trait a été condamné sans appel dans tous les manuels qu'il a consultés (y compris le sien, publié en 1965⁵), et que les participants de son enquête ont adopté une « solution mitoyenne » [86], allant dans le sens de la correction proposée, mais sans l'atteindre complètement, en prononçant « un *a* postérieur allégé » [86]. En confrontant les corrections imposées dans les manuels d'orthophonie avec les pratiques observées, l'auteur retrace un par un le chemin parcouru par plusieurs phénomènes de prononciation attestés au Québec.

Dans la conclusion [239-246], l'auteur rappelle les principaux traits qui ont ainsi évolué pendant la période de 120 ans à l'étude. Débarrassé des « traits les plus marquants, les plus stigmatisants » [245] de la prononciation traditionnelle, le nouvel accent qui a émergé chez l'élite québécoise à la fin des années 1950 est vu comme le résultat d'un compromis entre deux modèles de prononciation ; tout en se rapprochant du modèle parisien, ce nouveau modèle « continuait à s'en distinguer, en restant fidèle à la base articulatoire, rythmique et tonale de la prononciation traditionnelle québécoise » [245], idée que J.-D. Gendron a exposée dans d'autres publications⁶. Cette « version québécoise » de la norme jettera les bases de la norme de prononciation actuelle dont la mise en place depuis 1960 reste à étudier, notamment pour mieux comprendre en quoi la prononciation qui s'est imposée dans le style public pendant la première moitié du 20^e siècle a su s'infiltrer dans les pratiques informelles, provoquant ainsi la marginalisation graduelle – voire la disparition – de certains traits phonétiques traditionnels.

Écrit dans le même style pédagogique auquel J.-D. Gendron nous avait habitués dans son essai précédent, l'ouvrage est agrémenté de plusieurs illustrations et de nombreuses citations, en plus de reproduire de larges extraits provenant des manuels de prononcia-

³ Gendron, Jean-Denis, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1966, coll. « Bibliothèque française et romane », série « Langue et littérature françaises au Canada ».

⁴ *Op. cit.*, p. 1.

⁵ Gendron, Jean-Denis, *Phonétique orthophonique à l'usage des Canadiens français : orthophonie, exercices de correction, textes de lecture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965. L'auteur se situe en effet directement dans la lignée des autres correcteurs de la langue qui l'ont précédé ; le lecteur averti reconnaîtra d'ailleurs la photo de J.-D. Gendron dans la mosaïque figurant sur la couverture de l'ouvrage, où il côtoie les autres correcteurs.

⁶ Voir par exemple Gendron, Jean-Denis, « Évolution de la conscience linguistique des Franco-Québécois depuis la Révolution tranquille », in : Lebel, Maurice (dir.), *Présentations à l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société Royale du Canada*, 39 (1983-1985), 1986, p. 109-123.

tion à l'étude. L'un des plus grands apports de l'ouvrage réside dans le portait que l'auteur dresse du mouvement pour une prononciation soignée. Si l'histoire de ce mouvement reste à écrire, l'aperçu présenté par l'auteur en trace déjà les grandes lignes et en pose les principaux jalons. Son ouvrage complète ainsi d'autres publications consacrées aux campagnes de rectification langagière au Québec⁷, dont le contenu se concentre davantage sur les corrections en matière de lexique. Conscient des limites de son ouvrage, l'auteur se garde d'ailleurs bien de lui donner des prétentions qu'il n'a pas ; il le présente plutôt comme « une esquisse historique » [xv], c'est-à-dire comme « une première tentative » [246] de donner une vue d'ensemble de cette période jugée centrale dans l'évolution de la prononciation québécoise. En d'autres termes, si l'auteur nous fait partager le fruit de ses réflexions sur la prononciation du français québécois et de son histoire, c'est qu'il souhaite vivement que d'autres complèteront et approfondiront le tableau qu'il a brossé.

Pour cette raison, on pardonnera volontiers à l'auteur les quelques répétitions qui reviennent d'un chapitre à l'autre ou, à l'inverse, les quelques absences remarquées dans le traitement du sujet. Par exemple, on s'explique mal pourquoi il ne présente pas, dans le chapitre 2, les travaux du père Théophile Hudon, dont le *Manuel de prononciation française* est pourtant utilisé dans la deuxième partie de l'essai. En abordant, comme il le fait, la question sous l'angle des différences les plus frappantes entre les accents québécois et français, il laisse aussi de côté certains traits de prononciation pourtant marquants dans l'histoire de la prononciation québécoise (comme les réalisations apicale ou dorsale de /r/). Nous ne lui tiendrons pas davantage rigueur de s'exprimer tantôt à titre d'orthophoniste-correcteur (point de vue qui transparait entre autres lorsqu'il est question des phénomènes de « substitution » phonétique, donnant à penser que la prononciation populaire traditionnelle est une déformation de la prononciation normée, ce qui ne correspond pas à la réalité historique, comme l'auteur le précise d'ailleurs lui-même), tantôt à titre de linguiste-phonéticien (par exemple, lorsqu'il fait la démonstration des méthodes expérimentales utilisées pour l'étude de la prononciation québécoise). Ce faisant, J.-D. Gendron assume bien le double rôle qui a toujours été le sien ; plutôt que d'y voir une contradiction, il faut lire cet essai à la lumière de ce que J.-D. Gendron représente dans l'histoire du français au Québec, c'est-à-dire un linguiste de renom (l'un des premiers phonéticiens universitaires au Québec) et un ardent défenseur de sa langue, marqué par son époque.

Wim REMYSEN

⁷ Et notamment l'ouvrage de Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, 2002, coll. « Nouvelles études québécoises ».